



**Parti socialiste  
suisse**

Theaterplatz 4  
3011 Berne

Téléphone 031 329 69 69  
Téléfax 031 329 69 70

info@pssuisse.ch  
www.pssuisse.ch

Envoi par courriel :

[Aufsicht-krankenversicherung@bag.admin.ch](mailto:Aufsicht-krankenversicherung@bag.admin.ch)  
[gever@bag.admin.ch](mailto:gever@bag.admin.ch)

À l'attention du département fédéral de l'intérieur DFI  
Office fédéral de la santé publique

Berne, le 16 décembre 2020

### **Consultation concernant l'ordonnance sur la surveillance de l'assurance-maladie. Réduction volontaire des réserves et compensation des primes encaissées en trop**

Monsieur le conseiller fédéral,  
Mesdames, Messieurs,

Le Parti socialiste suisse (PS Suisse) vous remercie de l'opportunité qui lui est accordée de se prononcer dans le cadre de la consultation concernant les objets cités en marge.

#### **Appréciation générale**

Les primes ont augmenté inexorablement au fil des années, et avec elles les réserves des caisses. Aujourd'hui, celles-ci atteignent des sommes astronomiques ; de 2015 à 2020, leur montant global est passé de 6 milliards à 11 milliards. Ainsi, actuellement aucun assureur-maladie n'a un taux de solvabilité inférieur à 110%. En effet, les plus grands assureurs ont un taux de solvabilité qui oscille entre 150% et 200%<sup>1</sup> – ce qui est déjà très élevé. À cela s'ajoutent des caisses qui atteignent des taux de solvabilité supérieurs à 400%<sup>2</sup>. En 2018, le taux moyen de solvabilité était de 203%<sup>3</sup>.

Si le PS Suisse ne conteste pas la nécessité d'avoir des réserves légales et raisonnables, la situation actuelle est non seulement disproportionnée, mais abusive ! Ces réserves sont le résultat des primes payées en trop par les assuré-e-s. Sachant la charge que représentent ces primes maladies pour les ménages suisses, il est donc impératif d'amener un correctif.

Ainsi, si le PS Suisse se félicite que le Conseil fédéral reconnaisse le problème, nous regrettons le manque d'envergure des dispositions proposées.

---

<sup>1</sup> OFSP, Test de solvabilité LAMal des assureurs-maladie,  
<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/versicherungen/krankenversicherung/krankenversicherung-versicherer-aufsicht/reporting/kvg-solvenztest.html>

<sup>2</sup> Idem

<sup>3</sup> OFSP, Statistique de l'assurance-maladie obligatoire,  
<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/zahlen-und-statistiken/statistiken-zur-krankenversicherung/statistik-der-obligatorischen-krankenversicherung.html>

## Exigences du PS Suisse

Le PS Suisse demande que la réduction des réserves excédentaires ne se fasse pas sur base volontaire, mais soit obligatoire à partir d'un certain seuil. Nous sommes de l'avis qu'un taux de solvabilité supérieur à 110% est excessif et dès lors, il doit impliquer une réduction des réserves. Ainsi, nous souhaitons une modification de l'art. 26, al. 1 afin que la réduction des réserves ne se fasse pas sur une base volontaire, mais soit contraignante.

Concernant la modification de l'art. 26, al. 3, l'analyse faite dans le rapport explique que pour contenir l'augmentation des primes et éviter des usages des compensations de prime à des fins de marketing, il est nécessaire de favoriser un calcul des primes plus juste pour les années suivantes afin de réduire efficacement les primes. Si nous comprenons l'analyse faites par le Conseil fédéral, il n'en résulte pas moins qu'avec l'état actuel des réserves et la crise sanitaire et économique dans laquelle nous nous trouvons, il semble plus que raisonnable et souhaitable que dans un premier temps, une compensation de prime – afin que les assuré-e-s récupèrent un peu de leur pouvoir d'achat – et une incitation pour les assureurs à mieux calculer leur prime pour les années successives soient conjointement assurées. Dans une phase successive, quand les réserves auront atteint un niveau raisonnablement acceptable, il est en effet primordial de favoriser un calcul de prime plus juste pour éviter des usages à des fins de marketing des compensations.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos remarques, nous vous prions de recevoir, Monsieur le conseiller fédéral, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Parti socialiste suisse



Mattea Meyer  
Co-présidente



Cédric Wermuth  
Co-président



Anna Nuzzo  
Secrétaire politique